

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

M. Gwen-Aël LAMOUREUX
Coordinateur
FFMC 76
9, rue Jacques Lelieur
76000 ROUEN

Le Havre, le 17 janvier 2018

Objet : Sécurité Routière

Monsieur le Coordinateur,

J'ai pris connaissance, toujours avec la même attention s'agissant des informations transmises par votre fédération, de votre courrier adressé aux parlementaires du 12 janvier relative à la sécurité routière et je vous en remercie.

Dans ce domaine extrêmement sensible puisqu'il touche à la sécurité et à l'intégrité des usagers de la route comme du reste de la population, un gouvernement cède de nouveau aux effets d'annonce sans concertation, et avec précipitation, en imposant de nouvelles mesures coercitives. Certaines d'ailleurs, comme la réduction de la vitesse autorisée sur les routes départementales à deux voies, ont été prises sans même attendre la fin et l'évaluation des expérimentations en vigueur sur ce sujet.

C'est d'autant plus inacceptable que ces nouvelles mesures ne sont nullement accompagnées de politique préventive à la hauteur, mais reposent au contraire sur un renforcement de l'arsenal répressif, comme l'atteste par exemple la délégation donnée au secteur privé de pouvoir verbaliser en lieu et place des agents nationaux et municipaux en charge de la sécurité publique.

../..

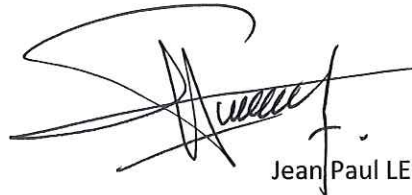
Or, toute entreprise privée délégataire de cette mission de verbalisation n'aura qu'un seul objectif, faire du chiffre pour dégager des bénéfices sur le dos des usagers de la route considérés de facto comme des clients potentiels.

Pourtant et votre fédération en est un bel exemple à travers les actions que vous avez menées dans ce domaine depuis des années, le travail collectif et concerté est le seul de nature à pouvoir renforcer durablement la sécurité routière et donc à faire reculer de manière significative le nombre de victimes de la route.

Mais encore faudrait-il pour cela que le pouvoir en place accepte le principe même de ne pas détenir à lui seul la vérité absolue.

Comprenant parfaitement votre exaspération et votre incompréhension face à ces orientations et décisions gouvernementales, je vous assure tout d'abord de mes interventions régulières en faveur d'une autre politique de sécurité routière, mais également de ma pleine disponibilité pour me joindre ou soutenir toute action revendicative décidée par votre fédération et allant dans ce sens.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Coordinateur, en l'expression de toute ma considération.



Jean Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81